

BULLETIN MUNICIPAL

2015

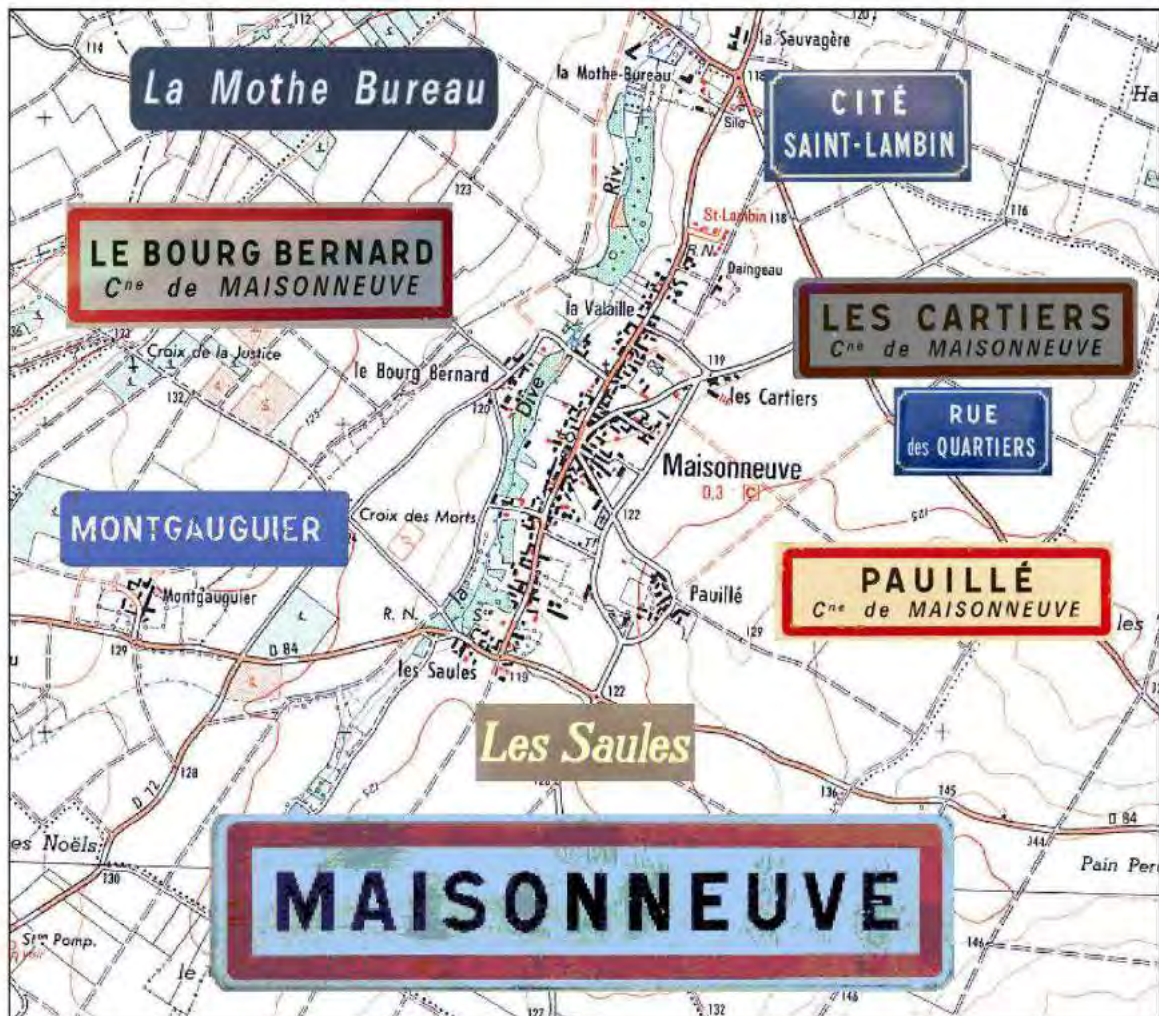
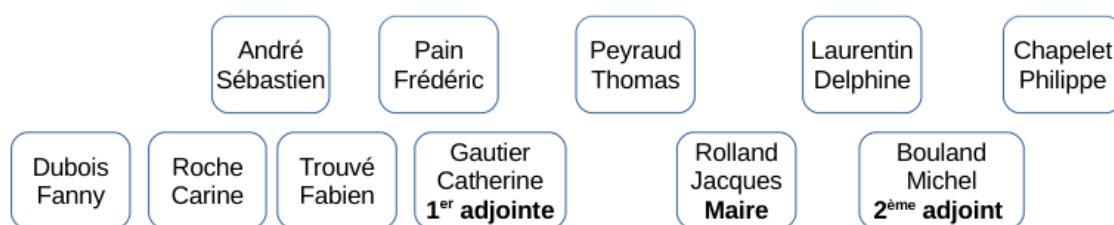


Table des Matières

Le mot du Maire.....	6
Réalisations et Projets.....	8
Rappels d'informations.....	11
Etat civil 2015.....	17
Les finances communales Année 2015.....	18
Liste des commissions et des délégués.....	20
Les Artisans et Entreprises de Maisonneuve.....	28
Les Assistantes maternelles.....	29
Les Associations :	
Association Communale de Chasse Agréée.....	30
Comité des fêtes de Maisonneuve.....	35
Club du temps libre de Maisonneuve.....	36
Association Pointe-Flexe.....	38
Judo Taïso.....	40
La Lyre Cherves Maisonneuve.....	44
Ecole de Musique Intercommunales du Mirebalais.....	46
Communauté locale de Notre-Dame de la Plaine.....	48
Animations des Ecoles-RPI Cherves-Cuhon-Massognes-Maisonneuve-Vouzailles...49	
Association Mirebalaise pour le don du sang.....	50
Club Informatique à Cuhon.....	51
Aide à Domicile en Milieu Rural...ADMR.....	52
Pays du Haut Poitou.....	53
Union Enfance – Jeunesse du Mirebalais.....	54
La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI).....	56
Comité de jumelage de la communauté de communes du Mirebalais.....	57
Les Services :	
Tarifs des locations et services	
Location de la salle de réunion et polyvalente.....	22
Location du stand municipal.....	23
Location des bancs et des tables.....	23
Terrain de tennis.....	23
Photocopies.....	23
Recensement obligatoire à 16 ans.....	59
Les déchetteries	
Comment obtenir une carte de déchetterie	14
Horaires en déchetterie.....	24
Calendrier de collecte 2015 des déchets ménagers.....	64
Compostez vos déchets à la source.....	65
Les Renseignements Utiles.....	24

Le Conseil municipal



LES EMPLOYES COMMUNAUX



Joëlle BOURG
Secrétaire de Mairie



Stella KOBIERA
Employée communale et
Agent postal



Bruno BONNIN
Employé communal

Le mot du Maire

Le bulletin municipal est l'occasion de vous informer des réalisations et événements intervenus en 2015, ainsi que de dresser le bilan de la vie associative de notre commune.

Suite au recensement de janvier-février 2015, les chiffres confirment une augmentation du nombre d'habitants ; Nous sommes désormais 337 à résider à Maisonneuve, contre 316 en 2010. Cette augmentation est une bonne nouvelle, plutôt réconfortante, nous laissant imaginer que notre commune est un havre de paix, attirante par son calme et son dynamisme associatif. Une bonne nouvelle hélas ternie par d'autres, moins heureuses.

L'année 2015 s'achève sur une note de restriction budgétaire, progressive et importante.

Nous sommes désormais fixés sur les orientations prises par l'État : Pousser les collectivités à se regrouper pour survivre.

Comme pour les cantons en mars 2015, puis les régions en décembre de la même année, il vous a été demandé de vous prononcer lors des votes. Non pas sur l'accord du modèle proposé, mais uniquement sur les personnes que vous souhaitiez voir vous représenter sur ces nouveaux territoires. Il est à craindre, à brève échéance, qu'il en soit de même pour nos communes. Nous entendons souvent dire par les représentants de l'État, qu'il y a trop de petites communes en France. Pour notre département, sur un total de 281 communes, 186 font moins de 1000 habitants, dont 101 moins de 500 habitants. Maisonneuve faisant partie de cette dernière strate, tout nous pousse aujourd'hui à devoir étudier l'éventualité d'une fusion, volontaire ou imposée par la Préfète, dans des délais assez courts. Votre conseil municipal a décidé lors de sa dernière réunion de travail, de continuer à approfondir l'étude d'un éventuel rapprochement avec nos voisins. Aucune décision à ce jour n'a été prise, faute d'informations suffisantes.

Autre sujet délicat : L'obligation qui nous est faite, **AU DELA DU RAISONNABLE**, d'assurer l'accessibilité de tous les bâtiments (mairie, agence postale, toilettes publiques, salle de réunion, salle polyvalente, église) et terrains recevant du public (parc de jeux derrière la salle de réunion et cimetière). Le premier chiffrage fait apparaître un coût pour travaux de 130 000 euros, bien au delà des possibilités offertes par nos finances. Certains travaux seront réalisés rapidement dès 2016 pour améliorer l'accessibilité due aux personnes en situation de handicap, d'autres travaux moins prioritaires seront repoussés à des échéances plus éloignées. Et je ne vous parle pas du plan d'aménagement de la voirie (PAVE) qui n'a pas encore pu être chiffré, tant il est complexe à mettre en œuvre.

Malgré ces tracasseries, nous allons rester positifs pour que 2016 soit encore une année agréable sur notre territoire.

Je voulais remercier toutes les personnes (responsables associatifs et membres de la commission information) qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal.

Restant à votre écoute, je me joins au conseil municipal et au personnel communal pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et vous présenter tous mes vœux pour 2016.

Jacques ROLLAND.

Réalisations et Projets

Le Recensement 2015.

Cette année le recensement a été fait du 15 janvier au 14 février.

Du recensement de la population, découle la participation de l'état aux budgets des communes.

Le recensement permet de mettre en place des projets en fonction de l'évolution de la population, en passant par les crèches, le besoin de logements, aux transports, et l'aboutissement aux besoins les mieux adaptés de la population en milieu rural.

Pour nos petites communes, il est important de se recenser pour mieux vivre dans le monde rural.

Il en ressort une population de 337 habitants, le précédent recensement de 2010 le nombre était de 316 habitants, une augmentation d'environ 6.60%.

Le prochain recensement doit se faire en 2020.

Voirie.

Suite aux travaux de l'enfouissement des réseaux, la rue et l'impasse des Quartiers ont été rénovées par un nouvel enrobé à chaud

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 31/07/2015 il a choisi en maître d'œuvre la Sté BET TOUCHARD pour la mise en place et le suivi des travaux, l'enrobé étant fait par l'entreprise MRY pour un coût de 37 194.50€/HT ces travaux seront mis en investissement.

Nous avons reçu l'accord pour une subvention du conseil départemental par le biais du F.S.I.D (Fond de Soutien Investissement Départemental) de 16 527€.

Volets Roulants du secrétariat de la Mairie .

Les volets roulants du bureau du secrétariat qui ne fonctionnaient plus ont été remplacés, pour un coût total de 937.76€/HT mis en investissement.

Les travaux ont été réalisés par la Sté Laurent SAUVIGNON de MASSOGNES 86.

Parterre de fleurs devant la Mairie.

Nous avons opté pour un parterre sans entretien et peu d'arrosage, avec des vivaces. Le coût de l'aménagement est de 617.98€ TTC.

Achat Radar Pédagogique.

Nous avons acheté 2 radars pédagogiques entre plusieurs communes (CHAMPIGNY LE SEC/ CHERVES / CUHON / MAISONNEUVE / MASSOGNES / VOUZAILLES).

Nous avons signé une convention entre les 6 communes pour l'achat et l'entretien du radar, reste à la charge de chaque commune un coût de 94.16€/HT mis en investissement.

Notre Commune dispose d'un radar pour 2 périodes de deux mois, suivant le calendrier annuel mis en place : ***mars/avril et septembre/octobre.***

La Salle Polyvalente.

Elle est mise à disposition gratuitement aux associations de la Commune (Judo Taïso, Pointe Flexe, musique,) les particuliers peuvent la louer pour leurs fêtes de famille.

La cuisine de la salle polyvalente a été rénovée avec du nouveau matériel mis à votre disposition lors de la location de la cuisine : lave-vaisselle, remplacement de la cuisinière, mise en place d'une armoire frigorifique et d'un chauffe-eau pour plus de confort et de sécurité.

Le coût des travaux pour la remise en état de la cuisine est de 12 600€/HT mis en investissement, la fourniture du matériel et les travaux ont été réalisés par les Ets BENARD à Fontaine le Comte pour le matériel de la cuisine et la Sté COLLON à Maisonneuve pour le chauffe-eau et les raccordements gaz et eau.

Nous avons reçu une subvention de 4000€, de la part de la Région Poitou Charentes, dans le cadre du FRIL.

Pour les tarifs et conditions de la location voir page 22

Achat d'un broyeur à bras d'occasion

Nous avons investi dans un broyeur à bras pour l'élagage des haies, de la marque KUHN type multi-longue 5560P de 2010 pour 12 000€/HT avec l'option Pack Sécurité à 150€, mis en investissement.

Donc à partir de cette année et en ce qui concerne les années suivantes, l'entretien des haies se fera par l'employé communal avec le broyeur à bras.

Nous rappelons à la population que vous pouvez demander le broyage de vos haies, il vous en coûtera 50€/l'heure. ***(Si vous êtes intéressés prendre contact avec le secrétariat de la mairie).***

Nouvelle rue.

Suite à la construction d'un pavillon par M Paul GAUCHER, le chemin communal « dit de la Cosse » entre la RD 72 Grand Rue et la VC3 a été renommé « Chemin de la croix Martin ».

L'Église.

Il faudra envisager de remplacer le tableau électrique qui n'est plus aux normes. Un devis a été établi pour 4 062 € TTC.

L'accessibilité

Toute Commune est dans l'obligation de mettre aux normes, pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les bâtiments, terrains, parc, jardin public, toilettes, cimetièreetc .

La Communauté de Commune du Mirebalais a fait intervenir l'APAVE afin de réaliser un diagnostic dans les 12 communes. Pour notre Commune une étude approfondie a été faite de nos bâtiments, du parc derrière la salle de réunion, du cimetière, de la Mairie, de l'agence postale ...etc. L'estimation du coût des travaux est d'un montant de 130 000€. La mise aux normes imposée sera échelonnée sur plusieurs années. Certains travaux seront programmés dès 2016.

Vente de terrains.

Les 2 parcelles de terrain ZM 109 et ZM 110 situés à la cité Saint lambin sont toujours en vente. Le certificat d'urbanisme est positif. Chaque terrain fait 2000 m². Prix 12 € le m².

Nous étudions la possibilité de découper les parcelles pour des terrains individuels de moins de 1000m².

Cimetière.

Un logiciel informatique servant à lister les concessions et les noms des défunts va être mis en place début 2016, pour un meilleur suivi.

Nous avons toujours en projet, d'aménager l'extension du cimetière en créant des allées avec plantations et la mise en place d'un columbarium avec un jardin du souvenir.

Le nouvel aménagement du cimetière sera l'occasion de prendre en considération la nouvelle réglementation sur la durée des concessions.

Les concessions sont vendues au prix de 75 €. Le prix n'a pas été actualisé depuis Novembre 2002.

Balayage des rues.

Nous vous rappelons la difficulté de l'entretien de nos rues. Elles sont souvent très bombées et il est donc difficile de faire un travail propre avec une machine. Nous avons signé un contrat avec l'entreprise RTL de Roiffé.

Le balayage a lieu 1 fois tous les 2 mois, donc 6 fois dans l'année, pour un montant total de 1 544.40€ TTC. Distance balayée : 6 500 mètres/par passage.

Renforcement du réseau l'arceau.

Suite à un courrier de SRD (Société des réseaux de distribution) reçu fin 2015, qui réalise des travaux de renforcement du réseau électrique. Ce courrier nous annonce le renforcement et l'enfouissement du réseau électrique **au lieu dit « L'ARCEAU »** (rue du Bourg Bernard).

Le Conseil Municipal a pris connaissance du devis estimatif de ces travaux. Cela pourrait être l'occasion de renouveler l'éclairage public à cet endroit, coût estimé à 44 000€, et l'effacement du réseau France-Télécom pour un coût estimé à 34 000€.

Rappels d'information

En cas de panne sur le réseau d'éclairage public, **il est important de le signaler à l'employé communal : Bruno au 06 98 84 07 83.**

Salle de Réunion.

Elle est mise gratuitement à disposition des associations de la commune. Le club du temps Libre s'y réunit tous les jeudis. L'atelier « travaux d'aiguilles » l'utilise le vendredi après-midi (voir calendrier Association du temps libre)

Les habitants de la Commune peuvent la louer pour leurs célébrations familiales.

Pour les tarifs et conditions de location voir page 22

Terrain de bi-cross.

Nous rappelons aux jeunes qu'ils disposent d'un terrain de bi-cross à côté du stade et qu'ils peuvent y aller librement pour s'y défouler ... sous leur propre responsabilité et celle de leurs parents.

Aire de repos des Saules.

Nous disposons d'un espace agréable de 1 600 m² pour faire des pique-niques ou des balades. Nous espérons pouvoir agrandir cet espace par l'acquisition de nouvelles parcelles avec l'accord des propriétaires riverains.

Chemin de randonnées.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter un parcours pédestre qui assure une continuité avec les communes voisines, et qui comporte plusieurs boucles possibles.

Une convention a été signée avec toutes les parties concernées.

L'itinéraire a été baptisé '**circuit de la Dive et des Moulins**'. Il est inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées. Des panneaux informatifs devraient être prochainement installés pour attirer l'attention sur les différents points d'intérêt.

Marchands Ambulants.

Notre commune est desservie par un certain nombre de marchands ambulants.

- Raoux, charcuterie, de Thenezay, passe le jeudi.
- Godet, vendeur de volaille, vient de Mouthier sous Argenton et passe le 3^{ème} vendredi de chaque mois. Tel : 05 49 65 38 11
- Mme Gabillé de La Touche livre le pain tous les jours sauf le dimanche.
- M. Romankow (Le Mexicain) livre l'épicerie le mercredi et le vendredi.
- Le Panier Peyrattais, boucherie charcuterie, passe le mardi matin.

Le faucardement.

Comme vous le savez, notre commune est traversée par une rivière : la Dive.

Chaque riverain est responsable de l'entretien des berges sur 1 m de large et du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Les branchages doivent être retirés et les herbes coupées afin de ne pas entraver l'écoulement de l'eau.

Les riverains ont la possibilité d'effectuer les travaux eux-mêmes ou de les confier à l'agent communal.

Au sein du conseil municipal, il y a une commission faucardement qui vérifie une fois par an que cet entretien est réalisé. Elle fait deux passages entre fin octobre et mi-novembre. Si nécessaire, un courrier est envoyé aux riverains afin de signaler les manquements.

Tarif pour 2015 si les travaux sont réalisés par l'agent communal : 4€ le mètre linéaire.

Assainissement.

EAUX DE VIENNE-SIVEER est désormais en charge des diagnostics et du contrôle des installations individuelles.

Depuis plusieurs années, toutes les habitations de la Commune doivent être aux normes d'assainissement : il ne doit pas y avoir de rejets polluants dans la nature.

Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de particuliers se mettent aux normes.

Chaque propriétaire est par conséquent responsable du traitement de ses eaux usées en conformité avec la loi.

Pour rappel, les foyers ayant reçu un courrier recommandé de la Mairie, les mettant en demeure d'effectuer les travaux de mise en conformité au plus tard au 31 Décembre 2012, sont passibles d'amende de la part de la police des eaux, s'ils n'ont pas réalisé les travaux nécessaires.

Informations SIVOS.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Regroupement Pédagogique Intercommunal

Réforme des rythmes scolaires :

Les enfants sont répartis par groupe et chaque groupe à un temps d'activité périscolaire (TAP) 2 fois par semaine entre 12h et 14h (Cherves et Cuhon) ou entre 15h30 et 16h30 (Vouzailles).

Ces activités sont encadrées par du personnel de la Communauté de Commune ou du SIVOS (par le biais d'une convention avec la Communauté de Commune) liste ci-dessous du personnel intervenant sur ces créneaux auprès des enfants :

CHERVES	Sabrina ROUSSEAU, Valérie GIRARD, Rachel DIOT Marie Gabrielle LEBLANC, Sandrine GANTIER RIVIERE
CUHON	Lucie BERTRAND, Amandine BARBIER Martine RICHARD
VOUZAILLES	Catherine LIEGE, Marie Thérèse GUILLET Rachel DIOT, Sabrina ROUSSEAU

Afin d'assurer le transport des enfants vers les centres de loisirs, La Communauté de Commune du MIREBALAIS, a pris en charge le transport extrascolaire du mercredi après midi par l'achat de 3 mini bus.

Finances.

Nos finances sont saines, voir le détail page 18

Suite à l'effacement du réseau, terminé en 2014, le montant du prêt contracté auprès de la banque est de 110 000 € H.T. sur 10 ans à 3,45 % soit un remboursement de 13 053.28€ par an.

Le terme de l'emprunt contracté pour la construction du garage AD (Nunès) est proche. La location du garage couvre le remboursement de l'emprunt. Il s'agit donc d'une opération blanche.

Les 4 taxes.

Une partie de nos recettes provient de ces taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, et enfin la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) qui a remplacé en partie de la taxe professionnelle.

Les différentes taxes nous ont rapporté :

75 655 € en 2010	75 335 € en 2011	76 419 € en 2012
74 688 € en 2013	78 316 € en 2014	79 338€ en 2015

La commune n'a pas modifié ses taux depuis 1985.

Le gouvernement a instauré une nouvelle taxe, baptisée Taxe d'aménagement. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012. Nous avons fixé son taux à 1 %, inchangé à ce jour. Elle sera versée pour toutes opérations de construction, reconstruction, aménagement, agrandissement soumises à autorisation au titre du code de l'urbanisme.

Le service des impôts de Poitiers a entrepris une révision générale des catégories d'habitation, établies en 1970, en réexaminant les surfaces et le confort. Cette révision se traduit en général par une hausse de la taxe d'habitation et de la taxe foncière du fait de la prise en compte de l'amélioration du confort et/ou de l'aménagement d'anciennes dépendances en pièces d'habitation. De plus, une nouvelle catégorie a été créée : La catégorie 4 pour les habitations ayant une surface supérieure à 161 m².

La déchetterie.

La déchetterie de Vouzailles est à votre disposition.

Chaque famille est invitée à venir retirer son badge à la Mairie de Maisonneuve.

Horaires d'ouverture et téléphone : page 24

Les verres.

Depuis Janvier 2015 le dépôt de verres de Massognes est supprimé. Celui ci est remplacé dans notre commune par 4 colonnes à verres. La collecte des verres est de la compétence de la communauté de commune.

Les colonnes à verres se situent devant le terrain de Tennis, à coté du bâtiment communal en face du cimetière, à l'aire des Saules et en bas de la salle polyvalente Route du Bourg Bernard.

Nous vous rappelons que vous ne devez laisser aucun détritux aux pieds des colonnes.

Sacs jaunes.

Les familles peuvent venir s'approvisionner en mairie. Nous rappelons qu'il est impératif de déposer les sacs jaunes, à côté des containers ou endroits spécifiques, dans la rue le plus tard possible et donc la veille du ramassage pour éviter les éventrations causées par les chats et les chiens. Ces sacs jaunes sont réservés uniquement au tri sélectif.

Voir le calendrier des dates de ramassage qui vous a été distribué (*un double du calendrier est inséré à la fin de ce bulletin page 64*).

Déchets.

Afin d'être en conformité avec les objectifs du Grenelle de l'environnement, la Communauté de Communes doit réduire la production d'ordures ménagères de 7% d'ici 2018.

Elle peut mettre à disposition de chaque famille, nouvel habitant un composteur de 320 litres pour un coût de 15€ (**voir auprès du secrétariat de la Mairie**)

Vous pourrez y mettre les déchets végétaux : **voir plaquettes du tri sélectif pages 65 à 67**

Grâce au tri sélectif mené depuis plusieurs années le ramassage des ordures ménagères est en baisse

Tonnage OM

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2013/2014
Tonnage OM	1426.46	1438.68	1474.12	1469.06	1440.50	1431.28	-0.64%
population	7670	8055	8155	8199	8238	8272	
Ratio OM Kg/hab/an	185.98	178.61	180.76	179.18	174.86	173.03	-1.05%

Vote des subventions.

Comme chaque année nous avons voté le montant des subventions que nous attribuons aux associations.

Amicale du judo taïso	1 200 €
ACCA	150 €
AFM Téléthon	35 €
Comité des fêtes	1500 €
FNATH (mutilés du travail)	30 €
Ligue contre le cancer	50 €
Lyre Cherves Maisonneuve	1 925 €
Restaurants du cœur	105 €
Secours catholique	105 €
A.C, P.G, A.F.N. (anciens combattants)	500 €
Pointe Flexe	1 200 €
Chambre des métiers	200€
Un Hôpital pour enfants	50 €
Banque alimentaire de Mirebeau	300 €
Total	7350€

Contributions aux organismes de regroupement. Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire)

SIVOS	
SIVOS (syndicat intercommunal Vocation Scolaire)	41 373 €
Garderie SIVOS	210€
Travaux école de Vouzailles	3 341 €
Travaux école de Cuhon	1 272 €
Total	48 696 €

ETAT CIVIL 2015



NAISSANCE :

Nous souhaitons la bienvenue à :

CLARISSE Paul

né à Poitiers

le 21 mars

HILLAIRET Margot

née à Poitiers

le 18 juin

BAILLEUL Capucine

née à Poitiers

le 31 août



MARIAGE :

Monsieur le Maire a eu le plaisir de célébrer le mariage de :

Mme Hassna SOUIRI et M. Mohamed AKALLOUY mariés le 21 février



DECES :

Nous avons eu le regret de perdre :

Mme BONNIN Marguerite née COINTRE décédée à Latillé le 22 mai



MAISONNEUVE

Nous souhaitons la bienvenue, dans notre commune à :

Mme Stéphanie COUSIN et M. Dimitri GLAZIOU – 3, rue de Daingean

Mme Hélène JADEAU et M. Nicolas GALLARD - 17, rue de Mirebeau

M et Mme Ryan et Maya RAVIER – 6, cité Saint-Lambin

M. DAGORN Edouard – Mme TRAN Michèle – 12, rue des Quartiers



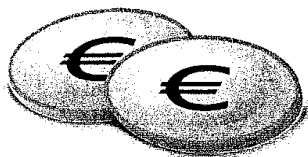
LES FINANCES COMMUNALES ANNEE 2015



Chiffres arrêtés au 14.12.2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Réalisées
Indemnités Journalières + remboursement FNC	2703
Remboursement des salaires pour l'Agence Postale	13 524
Remboursement des repas du 14 juillet - photocopies - location salles	3 993
Impôts et taxes - Reversement CC du Mirebalais	85 471
Dotations - subventions « État - Département »	98 323
Loyer garage Nunes + fermage	13 624
Vente concession cimetière	75
Débroussaillage des haies	487
Répartition CAF MJC	1 645
Remboursements assurance	1 771
Produits divers	2 397
Recettes réelles de l'année	224 013
DEPENSES	Réalisées
Achats et variations « Fournitures, énergie, eau »	19 040
Entretien terrains, bâtiments, matériel, maintenance, assurances »	20 423
Voies et réseaux	1 518
Téléphone, timbres, fêtes et cérémonies, honoraires, publications»	9 120
Impôts et taxes + charges exceptionnelles	1 384
Charges de personnel	74 549
Indemnités des élus	13 090
Contribution SIVOS « Écoles du RPI - MJC»	46 196
Subventions aux associations	7 285
Intérêts d'emprunts	4 739
Reversement FNGIR	5 459
Dépenses réelles de l'année	202 803



SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	Réalisées
Subvention du Département pour enfouissement des réseaux	49 581
Subvention « réserve parlementaire » enfouissement des réseaux	9 377
Subvention Energies Viennes pour éclairage public.	9 115
F.C.T.V.A.	9 450
Taxe aménagement	788
Recettes réelles :	78 311
DEPENSES	Réalisées
Remboursement capital emprunt (Garage - enfouissement des réseaux) remboursement emprunt subvention TVA)	65 542
Matériel pour la cuisine de la salle polyvalente	12 600
Etude pour la voirie 2015	2 078
Illuminations	2 285
Vitrine extérieure mairie	595
Volets roulants mairie	1 125
Faucheuse débroussailleuse	14 580
Dépenses réelles :	98 805

Liste des commissions et de leurs délégués

Commissions officielles :

Aliénor art et culture :

-LAURENTIN Delphine et ANDRE Sébastien (suppléant)

Association Foncière Cherves-Maisonneuve :

- ROLLAND Jacques

- 3 élus par le Conseil : BONNIN Alain, ROLLAND Philippe, GAUTIER Daniel

- 3 élus par la DDAF : LETEXIER Michel, COUILLAUT Jacky, VIVIER François

Comité de Jumelage :

- BOULAND Michel

Délégués de la communauté de communes du Mirebalais:

- ROLLAND Jacques et GAUTIER Catherine

Pays Haut Poitou et Clain :

- ROLLAND Jacques

Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Vienne :

- ANDRE Sébastien et TROUVE Fabien (suppléant)

Syndicat des Eaux de Vienne-SIVEER :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :

- ROLLAND Jacques, ROCHE Carine et DUBOIS Fanny

Syndicat mixte des communes et leurs regroupements Vienne Services et agence Technique départementale :

- PEYRAUD Thomas et DUBOIS Fanny (suppléante)

Le Maire préside l'ensemble des commissions communales. Au cas par cas, il peut déléguer la présidence à l'un de ses adjoints.

Commissions communales:

Accessibilité des Établissements Recevant du Public :

- ROCHE Carine, BOULAND Michel, GAUTIER Catherine et TROUVE Fabien

Bâtiments communaux :

- Tous les membres du Conseil

Correspondant militaire :

- CHAPELET Philippe

Commission Appel d'offres :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel, GAUTIER, Catherine, PAIN Frédéric, LAURENTIN Delphine et PEYRAUD Thomas

Centre Communal Action Sociale :

- Président : ROLLAND Jacques
- 4 membres du Conseil : PAIN Frédéric, TROUVE Fabien, PEYRAUD Thomas et ROCHE Carine
- Représentant UDAF : ROLLAND Philippe
- Représentants des retraités et des handicapés : FLORIS Marc, GUILLON Marie-Claude
- Représentant des associations caritatives : COUILLAUT Françoise

Commission des finances :

- ROLLAND Jacques, GAUTIER Catherine et BOULAND Michel

Commission information :

- GAUTIER Catherine, ROCHE Carine, LAURENTIN Delphine, DUBOIS Fanny et TROUVE Fabien

Comité National d'Action Sociale :

- Représentant des agents : BOURG Joëlle
- Représentant de la commune : PAIN Frédéric

Commission de recrutement :

- ROLLAND Jacques, DUBOIS Fanny, PAIN Frédéric et GAUTIER Catherine

Commission voirie :

- ROLLAND Jacques, BOULAND Michel, CHAPELET Philippe, ANDRE Sébastien, PAIN Frédéric, PEYRAUD Thomas et DUBOIS Fanny

Faucardement et protection de la Dive :

- ROCHE Carine, TROUVE Fabien, ANDRE Sébastien, PAIN Frédéric et PEYRAUD Thomas

Liste Électorale :

- Président : ROLLAND Jacques
 - Délégué de l'administration : BOULAND Michel
 - Délégué du Tribunal de Grande Instance : BONNIN Mariette
- Maisonneuve - Bulletin 2015

Tarifs des locations et services

Location de la salle de réunion (salle et cuisine)

Habitant de la commune (24 heures)	65 €
Habitant de la commune (1/2 journée sans repas)	30 €
Habitant hors commune	Location impossible
Organismes privés ou extérieurs à la commune (séminaires, formation)	100 €
Forfait chauffage (du 1 ^{er} nov. au 31 mars)	15 €

Caution nuisances sonore: 100 € (encaissée en cas de plainte).

Caution dégradations : 150 €

Arrhes : 50 €

remarque : une assurance responsabilité civile est exigée

Location de la salle polyvalente

	Salle et cuisine	Salle seule
Habitant de la commune	110 €	75 €
Habitant hors commune	220 €	180€
Forfait chauffage (1 ^{er} nov. au 31 mars)	25 €	

Caution nuisances sonore: 100 € (encaissée en cas de plainte).

Caution dégradations : 150 €

Arrhes : 50 €

Remarque : une assurance responsabilité civile est exigée

Location du stand municipal

	1 tiers	2 tiers	La totalité
Habitant de la commune	40 €	80 €	100 €
Habitant hors commune	100 €	200 €	300 €
Association environnante	60 €	120 €	160 €

Caution : 500 €

Arrhes : 50 €

Remarque : En cas de location du stand, chaque tiers autorise l'emprunt de 4 tables et bancs associés.

Location des bancs et des tables.

Hors commune (habitants et associations) : **10 €** la journée pour une table et quatre petits bancs.

Habitants de la commune : gratuit.

Remarque : En cas de location du stand, chaque tiers autorise l'emprunt de 4 tables et bancs associés.

Terrain de tennis

Le tarif de la location n'a pas changé depuis plusieurs années : 16 € par année civile et pour toute la famille.

Une clef du court est fournie lors du règlement de la carte.

Renseignements en Mairie.

Photocopies

Noir et blanc :

Format A4 pour 0.20 €

Format A3 pour 0.30€

Couleur :

Format A4 & A3: 0,50 €

Extrait cadastral (format A4 seulement) : 0.50 €

Les renseignements utiles

Mairie →

Tel : 05 49 51 07 83

Courriel : maisonneuve@cg86.fr À partir du 01/01/16 : maisonneuve@departement86.fr

Le secrétariat est tenu par Mme Bourg Joëlle.

Horaires d'ouverture

Lundi :	14 h 00 – 18 h 00
Mercredi :	14 h 00 – 19 h 00
Jeudi :	14 h 00 – 18 h 00

Agence postale →

Tel : 05 49 51 06 19

L'agence est tenue par Mme Stella KOBIERA

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :	14 h 00 – 16 h 00
Samedi :	09 h 30 – 10 h 30

Levée du courrier :

En semaine :	12 h 00
Le samedi :	10 h 00

Déchetterie de Mirebeau,

Chemin de la Gaurie à Mirebeau – Tél : 05.49.39.20.96

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Samedi :	08 h 15 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00
----------------------	-------------------	-------------------

Déchetterie de Vouzailles

Route de Mirebeau à Vouzailles – Tél : 05.49.51.88.59

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} Mars au 31 Octobre :

Mercredi :	09 h 00 – 12 h 00	14 h 30 – 18 h 00
Jeudi et vendredi :	14 h 30 – 18 h 00	
Samedi :	09 h 00 – 12 h 00	14 h 30 – 18 h 00

Du 1^{er} Novembre au 28 Février :

Mercredi	09 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 17 h 30
Jeudi et vendredi :	14 h 00 – 17 h 30	
Samedi :	09 h 00 – 12 h 00	14 h 00 – 17 h 30

Médecins généralistes :

Boisson Jean-Michel	21 Grand-Rue	Champigny le Sec	Tel : 05 49 54 62 92
Darchen Béatrice	6 rue Nationale	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 60
Darchen Guy-François	6 rue Nationale	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 60
Mottet Géraldine	7 Av. De Gaulle	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 22
Robin Emmanuel	7 Av. De Gaulle	Mirebeau	Tél : 05 49 50 41 22
Du Breuillac Jean	Cité Rondier	Thénezay	Tél : 05 49 63 42 33
Grapillard Gilles	16 place de l'Hôtel de Ville	Thénezay	Tél : 05 49 63 00 44

Infirmiers & Infirmières :

Cabinet Achard	4 Rue des Courances	Champigny le Sec 86	Tél : 05 49 54 63 56
Cabinet de Mirebeau	8 Rue de Chevreul	Mirebeau 86	Tél : 05 49 43 29 27
Sylvie DERBORD & Audrey JAMET	67 r Général de Gaulle	Thénezay 79	Tél : 05 49 63 11 18

Vente du livre « Maisonneuve autrefois » de Jean Réau qui retrace l'histoire de notre village depuis sa création à Montgauguier à nos jours. Il comporte de nombreux documents d'archives et des photos. 22,87 € en mairie.

Vente du livre « Pourquoi le Général De Gaulle a-t-il écrit de Londres pendant la guerre à l'instituteur de Maisonneuve qu'il ne connaissait pas pour le remercier ? » Jean Réau. 8€

Vente du livre « Le Mirebalais » qui comporte une présentation de chacune de nos communes et de nombreuses photos. 35 € en Mairie

Publication : Les conseils utiles d'une grand-mère poitevine. Les Carnets d'Amicie. Un livre de Joëlle Grassin, pharmacienne au CHU de Poitiers, qui a repris et mis en forme les notes écrites par sa grand-mère Amicie Martin qui a vécu à Maisonneuve dans la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle. Le livre reprend d'anciennes recettes de cuisine, des conseils pour la santé et la beauté, les soins à apporter au jardin et aux animaux. Une foule de « conseils utiles » très intéressants qui nous apprennent à utiliser au mieux les plantes et les produits naturels. Une écologiste avant l'heure ? Aux éditions CPE et en vente à Poitiers.

Sites Internet

Deux sites Internet parlent de notre commune. Vous y trouverez de nombreuses photos.

<http://maisonneuve86.free.fr>

<http://maisonneuve86.blogspot.com>

Le site de la communauté de communes. www.cc-mirebalais.fr

www.cadastre.gouv.fr

www.insee.fr

Les Associations

De Maisonneuve

Ou en relation avec Maisonneuve

Les artisans et entreprises de Maisonneuve

Transports toutes distances - Transports assés médicalisés
Transports groupés (véhicule climatisé)

Thérèse PILOT
ALLO.T.TAXI
theresepilot@yahoo.fr

Commune de rattachement à Maisonneuve et Cherves
19 rue de la paix - 86170 Maisonneuve

☎ 05 49 39 09 56 . ☎ 06 73 71 80 10

Création de bijoux féeriques
www.Aurelyne.com
06.11.14.49.10 / contact@aurelyne.com

sarl Collon
CLIMATISATION - ZINGUERIE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE • ÉLECTRICITÉ

05 49 51 42 21
www.collon-chauffagiste.fr
9 Rue de l'Enfer - La Touche - 86170 CHERVES



Echalion du Poitou
G.I.E de la Petite Dime
4 Bis le Bourg-Bernard
86170 Maisonneuve
Tél/Fax : 05.49.42.57.35
Producteur Expéditeur

GAUTHIER TP
Travaux publics & particuliers
Assainissement - Terrassement - VRD

Tel/fax : 05.49.50.60.22 - portable : 06.16.35.02.80
www.gauthier-tp.com - mail : gauthier.tp@esfranco.fr
ZA St Lambin - 24 rue de la Valaille - 86170 MAISONNEUVE

Vente à la propriété

Philippe ROLLAND
Viticulteur
www.vinsdupoitou.fr

Domaine des Vignes Hautes
l'expression du terroir

8, Grand'croix - 86170 Maisonneuve
Tél : 05 49 51 17 83 - 06 21 36 87 15
Email : domaine.des.vignes.hautes@wanadoo.fr



E.A.R.L. Rolland Jacques
Production et vente d'endives
Tél : 05 49 54 02 79
Tél : 06 30 09 43 18
5, rue du bourg Bernard
86170 Maisonneuve

"Côte patio" - Maison d'hôtes

Elaine et Jacques ROLLAND
5 rue du Bourg Bernard
86170 MAISONNEUVE
05.49.54.02.79 / 06.30.09.43.18
cote.patio@wanadoo.com

FIRST PELLETS
L'ÉNERGIE DU GRANULÉ

Francis VINÉE
Directeur Général
FirstPellets - Pellets Produits du Sol SARL
ZA Saint-Lambin, 24 rue de la Valaille
86170 MAISONNEUVE
05 49 50 60 22 - 06 16 35 02 80
Tél : 05 49 50 60 22 - Mobile : 06 30 09 43 18
francis@firstpellets.com - www.firstpellets.com

SARL R.T.V. - GARAGE AD

VENTE VO/VN
DÉPANNAGE

rtv779@orange.fr

ZA ST LAMBIN
22, RUE DE VALAILLE

TEL-05 49 51 06 22
FAX-05 49 42 60 98

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
tp.travaux86@orange.fr

PTF **TEDDE Père et Fils**
Les Saules
86170 MAISONNEUVE
Tél/Fax. 05 49 54 00 25

Les assistantes maternelles



Rebecca Hautecouverture

Tél : 06 68 64 72 02

8, cité Saint Lambin, 86170 Maisonneuve



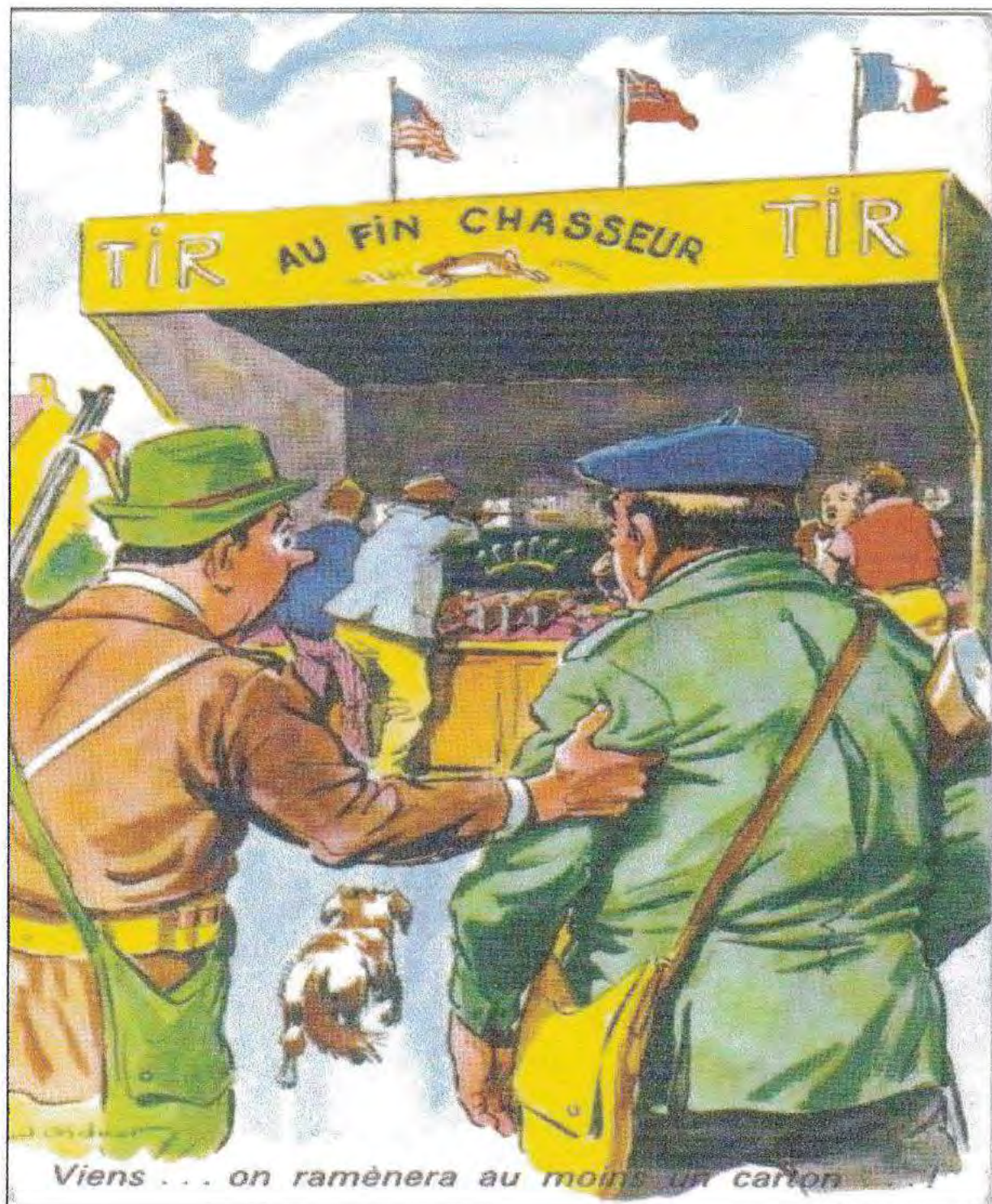
Murielle Villegier

Tél : 05 49 51 18 73

3, Impasse des quartiers, 86170 Maisonneuve



ACCA MAISONNEUVE



Composition du bureau:

Président et Piégeur:

GUILLON Francis, 10 rue des quartiers 86170 MAISONNEUVE.

Vice-président :

BONNIN Alain, 5 rue de la poste 86170 MAISONNEUVE.

Secrétaire et Piégeur :

PAIN Joël, 48 grand rue 86170 MAISONNEUVE.

Trésorier et Piégeur :

PAIN Robert, 5 rue de mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

Membres :

BOULAND Michel, 10 rue de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

GUILLOT Roland, 10 cité St Lambin 86170 MAISONNEUVE.

LAMARCHE Jean-Marc, 22 rue de mirebeau 86170 MAISONNEUVE.

METAIS Philippe, 46 Grand rue 86170 MAISONNEUVE.

ROLLAND Philippe, 8 Grand rue 86170 MAISONNEUVE.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à la salle de réunion du village le 14 juin 2015. A la suite d'une modification du Code de l'Environnement les Statuts et Règlements Intérieurs ont été réactualisés et votés par les 12 sociétaires présents (Un tiers des sociétaires !).

Cette saison 2015/2016 nous avons procédé à la vente de 36 cartes de chasse pour un montant total de 4090 euros (2 de 0 – 16 de 100 – 15 de 135 – 3 de 155 et 0 de 260). Nous perdons cette saison 4 chasseurs.

SITUATION DU GIBIER

EN CE QUI CONCERNE LE LIEVRE :

L'année a été légèrement meilleure que la saison précédente mais nous restons depuis huit années dans une moyenne de 47 lièvres. Sans la mauvaise année de 2013/2014 la moyenne est de 50.

1 ^{er} jour de chasse	:	22
2ème jour de chasse	:	17
3ème jour de chasse	:	9
4ème jour de chasse	:	6
5ème jour de chasse	:	2
6ème jour de chasse	:	6

soit un total de 62 lièvres pour un quota de 60 (13 chasseurs ont tués 3 lièvres - 8 chasseurs ont tués 2 lièvres - 7 chasseurs ont tué 1 lièvre et 8 n'ont pas tué de lièvre). Le total des six jours de chasse demandés a été réalisé.

Il est très vraisemblable que pour la saison prochaine le quotta sera identique à cette année.

EN CE QUI CONCERNE LES PERDREAUX :

Cette année nous avons constaté la présence de quelques tardives petites volées de gris et rouges. Mais le plus inquiétant, c'est que nous ne retrouvons pratiquement pas sur le terrain ceux ayant passé l'hiver.

EN CE QUI CONCERNE LES FAISANS :

Cette saison a connu, comme pour les perdreaux, une reproduction de quatre petites volées dont trois tardives.

Nous pensons vraiment que le résultat de l'année prochaine, avec le tir de la faisane cette saison, ne nous permettra pas de comptabiliser un tel résultat en naissances. Ce sera la preuve qu'une bonne année (pour notre secteur) est possible et qu'il nous faudra de nouveau réfléchir dans notre façon de gérer cette espèce.

EN CE QUI CONCERNE LE LAPIN :

Il est devenu inexistant.

EN CE QUI CONCERNE LE GRAND GIBIER :

Nous continuons de recevoir par la Direction Départementale du Territoire un plan de chasse Grand Gibier mais cette fois sur trois années. Pour cette saison 2015/2018 nous avons eu droit à dix chevreuils indifférenciés).

Fin novembre de cette année, à la date du tirage de cette brochure, trois battues avaient été réalisées.

Lors de la battue du 24 octobre un brocard de 25 Kgs est tué par Roland GUILLOT.

Lors de la battue du 07 novembre une chèvre de 22 Kgs est tuée par Joël PAIN.

Les battues continueront jusqu'à la réalisation d'un tiers de la dotation, soit trois chevreuils tout en chassant le renard et le sanglier (si un fou passe par chez nous !).

ET NOS CHIENS ?

Cette année nous tirons un véritable coup de chapeau aux amis des chasseurs que sont nos chiens. Que serions nous et que ferions nous sans eux ?

Nous leurs sommes immensément redevables et c'est donc la moindre des choses qu'ils soient protégés du froid comme leurs maîtres.

Lors de nos battues, la sécurité des chasseurs et de leurs environnements est primordiale. Nous avons donc équipé, comme leurs maîtres, les chiens d'un gilet fluorescent.



Pour le plaisir de nos chasseurs nous avons procédé à plusieurs lâchers de gibiers:

Le 07/03/2015 - Lâcher de 9 poules et 3 coqs faisans reproducteurs.
Le 20/06/2015 - Mise dans les trois volières de 40 faisandeaux de 14 semaines.
Le 08/08/2015 - Lâcher de 150 perdreaux gris.
Le 14/08/2015 - Lâcher de 150 perdreaux gris.
Le 21/08/2015 - Lâcher de 150 perdreaux rouges.
Le 29/08/2015 - Lâcher de 150 perdreaux rouges.

TOTAL : 300 perdreaux rouges – 300 perdreaux gris - 52 faisans.

Pour une somme totale de 4181 euros.

(A ces chiffres viennent s'ajouter la reproduction de l'année).

Nous continuons à nourrir le gibier, principalement en périodes hivernale et de reproduction. Plusieurs membres du bureau s'emploient pour approvisionner les 80 agrainoirs ainsi que les réserves d'eau l'été. Deux tonnes de grains sont nécessaires.

Le combat contre les prédateurs doit se poursuivre partout et même s'intensifier.

La période de décembre - janvier est la meilleure pour la chasse aux nuisibles (principalement le renard). Tous les chasseurs se doivent de participer aux battues. La saison dernière nous avons capturé renards sans compter autant tués lors des battues.

Le travail fait par les membres de l'association doit et ne peut se faire qu'en collaboration avec l'ensemble de nous tous, responsables et habitants de la commune, partenaires du monde rural, chasseurs comme non chasseurs.

Soyez sympas, veuillez nous faire connaître et remonter tous ces renseignements (gibiers – prédateurs - nombre - lieu d'observation ect...).

Tout au long de l'année et plus particulièrement sur l'ensemble de la période de non chasse, les membres du bureau ont besoin d'indications concernant nos divers gibiers.

**UNE DATE A RETENIR
POUR LE BANQUET DES CHASSEURS
LE DIMANCHE 13 MARS 2016 MIDI.**

MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2016

Le Président, auquel s'associent tous les membres du bureau.

Le Comité des Fêtes de Maisonneuve

Le bureau 2015 :

Président : Richard GAGNOL

Vice-présidente : Cindy DUMAIS

Trésorière : Carine PEYRAUD

Secrétaire : Jessica PAILLET

Bilan des activités 2015

Les **belotes** qui se sont déroulées en avril et novembre 2015 ont réuni 44 équipes lors de deux rencontres, dans la joie et la bonne humeur.

Cette année, le **feu de Saint Jean** et la **fête de la musique** ont eu lieu en juin : cette manifestation a pu avoir lieu grâce à la participation et l'implication de différents groupes, de la Lyre et de l'école de musique.

Cette année, le Père Noël et ses lutins ont distribué pour les petits et les grands, qui ont été sages, de jolis cadeaux. Ils disposaient d'un magnifique char de **Noël** pour faire le tour de Maisonneuve.

Lors de cette année, nous avons eu de l'aide de plusieurs personnes qui ont su prendre de leur temps pour organiser les différentes manifestations.

Nous tenons donc à les remercier pour leur présence, leur motivation et leur sourire.

Le Comité des Fêtes vous invite le 31/01/2016 à son Assemblée Générale. Celle-ci se déroulera en matinée à la salle de réunion. Nous serons heureux de pouvoir vous y accueillir nombreux.

Nous avons besoin de bénévoles pour faire perdurer les manifestations qui font vivre **NOTRE VILLAGE** : n'hésitez pas à venir assister à notre assemblée générale.

L'ensemble du Comité souhaite vous faire parvenir ses **meilleurs vœux pour l'année 2016.**



CLUB DU TEMPS LIBRE DE MAISONNEUVE



Notre club, adhérent à GENERATIONS MOUVEMENT fédération de la Vienne, joue un rôle social majeur dans notre milieu rural. Espace de rencontres et d'échanges, il permet de lutter contre l'isolement et contribue à l'animation de la commune.

Notre action se veut :

- **Intergénérationnelle**, toute personne peut adhérer même pour une participation minimale
- **Intercommunale**, pas de limite territoriale pour nous rejoindre et éventuellement exercer des responsabilités
- **Interactivités**, outre nos réunions quotidiennes, l'adhésion à la fédération départementale ouvre l'accès à de multiples activités culturelles, artistiques, philanthropiques, touristiques voire sportives.

Rendez-vous chaque jeudi à 14 heures 30 à la salle de réunion pour les jeux de cartes et de boules.

L'atelier travaux d'aiguilles installé en 2012 a maintenant pris son rythme de croisière. L'amitié et la convivialité y prévalent sans exclure la créativité. Félicitations aux animatrices, Catherine Gautier, Françoise Couillault et Marie-France Boisgrollier. Rendez-vous salle de réunion à 14 heures 30, les vendredis ci-après pour l'année 2016:

8 janvier	18 mars		2 décembre
22 janvier	1er avril	7 octobre	16 décembre
5 février	15 avril	21 octobre	
19 février	<i>vacances</i>	4 novembre	
4 mars		18 novembre	

Les rendez-vous de 2016.

Tous les membres sont invités à participer à l'assemblée générale le jeudi 14 janvier à 14 heures 30 dans la salle de réunion.

Ensuite nous aurons nos repas habituels. Ils permettent d'élargir le cercle des adhérents. N'hésitez pas à inviter les membres de votre famille et vos amis à ces rassemblements conviviaux. Retenez déjà ces dates :

- jeudi 31 mars

- jeudi 8 septembre

- jeudi 8 décembre

Vous serez informés du calendrier des activités et spectacles proposés par la Fédération de la Vienne. Des sorties par regroupement avec le club de Cherves seront également prévues.

Nous invitons toutes les personnes qui veulent participer à l'une ou l'autre des activités ou qui ont des idées pour en développer d'autres, à nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

C'est le moment d'exprimer à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La présidente Eveline Guillot et les membres du conseil d'administration.





ASSOCIATION POINTE-FLEXE

Pour l'année 2015-2016, composition du bureau :

Président: M. Emerick Mahé

Trésorière: Mme. Isabelle Mahé

Secrétaire: Mme. Ricateau Ezilda

Vice-présidente : M. Leclerc Damien

Notre association est née le 19 août 2010, et a pour but de faire découvrir la danse modern 'jazz aux enfants et aux adultes vivant en milieu rural.

Les ateliers de danse sont dispensés à la salle des fêtes de Maisonneuve de la façon suivante :

- ❖ **Niveau éveil/initiation (5/8 ans) :** le jeudi de 17h30 à 18h30.
- ❖ **Niveau préparatoire (9/12 ans) :** le jeudi de 18h30 à 19h30.
- ❖ **Niveau intermédiaire/avancé (à partir de 13 ans) :** le vendredi de 20h00 à 21h00.
- ❖ **Niveau adulte :** le vendredi de 21h00 à 22h00.

Nous avons 40 élèves inscrits à ce jour.

Les ateliers de danse sont encadrés par une danseuse bénévole en formation continue au DE de professeur de danse JAZZ à Paris (Centre des arts vivants ,école Choréia) et actuellement en année de Pédagogie.

L'association remercie les membres du Conseil Municipal, ainsi que M. le Maire de Maisonneuve pour leur aide financière et logistique.

LES MANIFESTATIONS :

-Porte ouverte en faveur du téléthon :le samedi 05 décembre2015,les jeunes danseuses de l'association nous ont offert un beau spectacle à la salle des fêtes de Maisonneuve.Leur animatrice tient à remercier tous les parents de lui avoir permis, cette année encore,d'associer la danse à cette journée de solidarité et de don de soi.

-le gala de danse de fin d'année, «Là-haut ... », a réuni le samedi 06 juin 2015, environ 200 spectateurs...

-le gala de fin d'année, «Au fil du temps... », aura lieu le samedi 11 juin 2016à la salle des fêtes de Thénézay. Nous vous y attendons nombreux...

MERCI A TOUS ET BONNE ANNEE 2016 !

Le président, auquel s'associent tous les membres du bureau.





ASSOCIATION



TAÏSO

MAISONNEUVE

CETTE ASSOCIATION A COMME BUTS PRINCIPAUX :

- De permettre aux adhérents de tous âges de pratiquer un sport à son niveau dans de bonnes conditions.
 - ✓ Salle confortable et équipée.
 - ✓ Kimonos fournis.
 - ✓ Distance respectable du domicile des adhérents.
 - ✓ Prix de l'adhésion accessible au maximum de personnes.
- D'envoyer des jeunes judokas en stage.
- De continuer le développement des effectifs de ses deux groupes.
- D'animer la vie de notre commune.

SON ENCADREMENT :

- Présidente : Mme Marie-Claude GUILLON
- Vice Présidente : Mme Evelyne GUILLOT
- Secrétaire : Mme Rébecca HAUTECOUVERTURE.
- Trésorière : Mme Hélène GAUCHER

-Enseignants : Mme Joëlle BOULIN, ceinture noire, 2^{ème} Dan, arbitre national
M. Saïd BRIDJA, ceinture noire, 2^{ème} Dan, arbitre régional

Les cours rentrée 2015/2016 : Salle Polyvalente de Maisonneuve

Judo : le mercredi de 16H30 à 18H.



L'effectif 2015/2016

Taïso : le mardi de 18H30 à 20H et le vendredi de 17H45 à 18H45

Le TAÏSO, qu'est-ce que c'est ? Un entretien physique en douceur

- C'est un sport **accessible à tous**, et **non réservé aux pratiquants des arts martiaux**
 - Le taïso se pratique de la manière la plus **décontractée** possible en short et tee-shirt ou dans une tenue ample permettant des mouvements aisés.
- Son **objectif** est de permettre l'**entretien** et l'**amélioration** du **potentiel physique** de chaque pratiquant, en utilisant des **exercices progressifs** en fonction de l'âge et des aptitudes de chacun.
- Les exercices du Taïso sont donc très variés, la plupart se font en binômes.
- Du matériel peut être employé (élastiques de différentes forces, steps, haltères, bracelets lestés, bâtons, ballons ...)
- Les cours se décomposent en général de la manière suivante :
 - ✓ Echauffement
 - ✓ mobilisation articulaire douce des différentes parties du corps.
 - ✓ abdominaux.
 - ✓ renforcement musculaire des bras, des jambes, ou des fessiers
 - ✓ étirements.
 - ✓ Relaxation



L'exercice de « la chaise »



Musculation du dos

Les tarifs annuels 2015/2016 :

Licence : 36€ + cours 34€ = 70€

(pas de changement du coût total par rapport à l'an passé, malgré une augmentation du montant de la licence)

N'hésitez pas à venir nous voir, accompagnés de vos enfants, afin que tous vous puissiez découvrir et essayer ce que nous faisons.
Toute nouvelle inscription est possible au cours de l'année
(licence + tarif des cours au prorata)

Contact :

Tel : Marie-Claude GUILLON – 05 49 51 07 91 / 06 84 79 16 90

Courriel : judotaisomaisonneuve86@orange.fr

L'association remercie les membres du Conseil Municipal pour leurs aides financières et logistiques. Afin de pouvoir continuer à satisfaire ses adhérents en poursuivant l'ensemble de ses différents buts, l'association s'est trouvée un supplément financier en organisant, tous les ans, un loto le 1^{er} dimanche de Mars.

LES MANIFESTATIONS



Le TELETHON du samedi 5 décembre 2015

Comme l'an passé, l'association judo-taïso a servi de nouveau de support pour ce téléthon 2015. Nous ne pouvons que souligner l'importance de l'investissement de notre municipalité dans toutes les manifestations que nous organisons.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les donateurs qui nous ont permis de préparer un repas de qualité à un prix aussi léger.

La forte participation des bénévoles et des associations a contribué largement à la réussite de cette manifestation. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

RESULTATS DU TELETHON 2015 :2152,50€ de récolte

- Dons déposés : 615,00 euros.
- Bénéfices de la journée : .. 1537,50 euros.

La totalité des fonds recueillis a été intégralement versée en faveur de la recherche contre les maladies génétiquement transmissibles



Les cyclistes du tour du canton de Mirebeau avant de repartir après une pause bien méritée



*Lors du passage de l'athlète Philippe Croizon
en compagnie de Joël Aguillon, coordonateur téléthon du secteur Nord Vienne*

Participation des associations de Maisonneuve



Quelques judokas du Judo Taïso



Quelques danseuses de Pointe Flex



La boutique téléthon



Les travaux d'aiguille de l'association du temps libre

Les autres participants



La Lyre Cherves-Maisonneuve et les Gens de Cherves devant un public chaleureux



**LOTO 2016
IL AURA LIEU LE DIMANCHE 6 MARS 2016
SALLE DES FETES DE MAISONNEUVE.
C'EST UNE DATE A RETENIR.**

MERCI A TOUS

BONNE ANNEE 2016.

La Présidente, à laquelle s'associent tous les membres du bureau



LA LYRE CHERVES-MAISONNEUVE



La Lyre de Cherves-Maisonneuve est une harmonie créée en 1949 (association loi 1901) et affiliée à la Confédération Musicale de France (CMF).

Notre orchestre travaille en étroite collaboration avec l'Ecole de Musique Intercommunale du Mirebalais. Nous participons activement à l'épanouissement culturel de la région.

Notre formation, présidée par William Bois et dirigée par Philippe Debiais est composée de 30 musiciens. Ils viennent principalement de Cherves, Maisonneuve, Massognes, Vouzailles et Neuville.

La Lyre de Cherves-Maisonneuve se fait un point d'honneur d'animer les fêtes et manifestations officielles pour lesquelles sa présence est sollicitée.

Pour cette année, nous sommes en contact avec l'Union Musicale Moncontouraise pour faire des échanges.

Les répétitions :

Tous les vendredis de 20h30 à 22h 30

EMIM - Ecole de Musique Intercommunale du Mirebalais- 2bis rue de Mirebeau – Maisonneuve



Concert de la Sainte Cécile 2014 à Vouzailles

Notre concept est simple :

De la musique sympa, du travail sympa, des gens sympa pour une ambiance sympa.

Vous êtes musiciens, vous habitez la région, venez nous rejoindre !



14 juillet 2015

Pour tout renseignement :

Le Président : William BOIS



06 88 02 98 82



william.bois@sfr.fr

La trésorière : Véronique ROY



06 73 73 57 11



vero.claude@laposte.fr

DATES A RETENIR

SAMEDI 5 DECEMBRE 2015 :

TELETHON à Maisonneuve. Animation par l'harmonie à 17H 30

2016 : Diverses animations sont en préparation (concerts et aubades), mais les dates et lieux ne sont pas encore définis.

Avril : soirée cabaret

Mai : jambons grillés à la salle des fêtes de Maisonneuve

Plus les sorties officielles du 19 Mars (AFN), 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre.



Avec le bagad de la 9eme BIMA à Mirebeau.



EMIM

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

DU MIREBALAIS

EMIM, 2 bis rue de Mirebeau - 86170 MAISONNEUVE

Téléphone (répondeur) : 05. 49. 18. 91. 53

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr

Site : <http://emim.jimdo.com>

Présidente : Frédérique RICHARD - Coordinateur : Philippe DEBIAIS - 06.35.58.17.59

L'EMIM est une association gérée par des bénévoles et subventionnée par la Communauté de Communes du Mirebalais.

Elle emploie 8 animateurs de l'enseignement musical et un coordinateur. Tous qualifiés, et issus de milieux musicaux différents, ils garantissent un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous.

L'école compte **80 élèves à la rentrée 2015/2016**.

Les cours :

Ils ont lieu soit à **Maisonneuve** dans les locaux de l'EMIM près de l'église, soit à **Mirebeau** dans les locaux de l'école primaire, rue de Vaudoiron.

➤ Formation musicale :

Jardin musical (4/5 ans), éveil musical (5/6 ans), formation musicale sur 3 ans et formation instrumentale sont les cours dispensés à l'Ecole. Ils s'adressent à tous les amateurs de 4 à 77 ans et plus.

➤ Formation instrumentale :

Voici les instruments qui sont pratiqués actuellement et font l'objet de cours tant à Maisonneuve qu'à Mirebeau.



Batterie



Clarinette



Flute



Guitare



Harmonica



Piano



Saxophone



Trombone



Tuba



Trompette

L'EMIM c'est aussi, à Maisonneuve :

- Un atelier de musique actuelle pour des musiciens voulant créer un groupe et avoir des occasions de se produire en public lors de manifestations.
- Un ensemble de saxophones
- Un big band pour ceux qui aiment le swing...
- Un orchestre junior parce que la valeur n'attend pas le nombre des années ...
- Un atelier improvisation parce que l'inspiration vient en jouant ...

Pour tout renseignement, (prix, horaires...) n'hésitez pas à pianoter sur le site de l'EMIM :

<http://www.emim.jimdo.com>

Dates à retenir : (lieux à préciser et sous réserve de modifications)

- **Samedi 30 avril 2016 : Soirée Cabaret**

- Samedi 28 mai 2016 : Concert
- Samedi 18 juin 2016 : Fête de la musique animée par l'EMIM



L'ensemble des cuivres – Fête de la musique 2015 à Maisonneuve



L'atelier jazz



L'ensemble des clarinettes

Communauté Notre Dame de la Plaine Paroisse Sainte Radegonde en Poitou à Neuville

Dans le contexte actuel nos communautés sont toutes regroupées dans la nouvelle paroisse Sainte Radegonde en Poitou.

Tous les dimanches, la messe est célébrée :

à 10h30 à Neuville-de-Poitou

à 10h30 à Mirebeau

et 1 fois par mois le samedi soir dans notre communauté.

Tout ceci reste affiché aux portes de nos églises.

Malgré le manque de proximité, notre église reste toujours vivante et au service de la population, pour tout ce qui touche la vie chrétienne (baptême, mariage, catéchisme, sépulture...).

Au cours de l'année 2015, nous avons célébré dans la communauté :

7 baptêmes

8 professions de Foi

2 mariages

37 sépultures dont 3 à Maisonneuve

Équipe d'animation :

Délégué pastoral :

Gérard Barreau

Tél: 05 49 36 37 99

06 23 51 43 65

Déléguées Finance et Vie Matérielle :

Danièle Pradeau

Tél : 05 49 51 03 36

Véronique Roy

Tél : 04 49 51 03 48

Déléguée à la Prière :

Dominique Desgris

Tél : 05 49 60 04 57

Déléguée à la Charité :

Michèle Laurentin

Tél : 05 49 51 06 46

Déléguée à l'annonce de la Foi :

Françoise Bévin

Tél : 05 49 54 04 71

Prêtre attaché à notre communauté :

Frédéric Dacquet

Tél : 05 49 44 96 52

Animation des Ecoles



Animation des Écoles

L'Animation des Ecoles est l'**association des Parents d'élèves** du RPI Cherves – Cuhon – Massognes – Maisonneuve – Vouzailles.

L'Animation des Ecoles a pour but de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants des écoles. Elle permet notamment de subventionner une partie des projets éducatifs proposés par les enseignants (sorties, intervenants extérieurs, matériels divers...), d'organiser la visite du Père Noël et d'offrir un spectacle aux enfants...

Pour l'année scolaire à venir, elle organisera les manifestations suivantes pour lesquelles nous vous espérons nombreux :

- Spectacle de Noël ; vendredi 17 décembre 2015 au gymnase de Vouzailles
- Loto : **après-midi du dimanche 28 février 2016** à la salle des fêtes de Cherves
- Concours de pétanque : **dimanche 1^{er} mai 2016** aux abords de la salle des fêtes de Cuhon
- Fête des écoles : **samedi 25 juin 2016** au gymnase de Vouzailles
- Circuit touristique : **Fin septembre / début octobre 2016** (à préciser)

En vous remerciant de votre participation et implication à ses manifestations, l'Animation des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016



Association mirebalaise pour le don bénévole de sang

Conditions d'accès au don : ce qui va changer en 2016

La ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a annoncé la levée de la contre-indication permanente au don de sang des hommes ayant eu ou ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes. Cette mesure sera applicable à compter du **1^{er} juin 2016**.

En parallèle, au dernier Congrès Régional des donneurs de sang bénévoles, nous avons réitéré notre engagement pour défendre la gratuité du don menacée par la commercialisation. Nous tenons à remercier tous nos fidèles donneurs grâce auxquels le nombre des dons s'est maintenu en 2015.

Résultats pour l'année 2014		
Mirebeau, Vouzailles et Champigny -Le-Sec	6 collectes	245 dons

Le sang collecté provient à 80% des associations des donneurs ce qui prouve la nécessité de notre rôle de proximité. Votre participation aux collectes est vitale pour préserver l'éthique du don du sang : l'anonymat, le bénévolat, le volontariat et la gratuité. Restons mobilisés, parlez-en autour de vous, dans votre famille, parmi vos amis, vos voisins, vos collègues de travail. Rejoignez-nous à l'Association des Donneurs Bénévoles. **Contact : secretaire.dsb.mirebalais@gmail.com**

MANIFESTATIONS - DATES A RETENIR

CALENDRIER 2016 - COLLECTES DE SANG

MIREBEAU - Salle des Fêtes		
DATES	HEURES	
LUNDI 15 FÉVRIER	15h00 - 19h00	Crêpes - Petits cadeaux
LUNDI 18 AVRIL	15h00 - 19h00	Crêpes
JEUDI 08 SEPTEMBRE	15h00 - 19h00	Crêpes
VENDREDI 09 DÉCEMBRE	15h00 - 19h00	Crêpes - Huîtres
VOUZAILLES - Salle des Fêtes		
LUNDI 16 JUIN	8h30 - 12h	Huîtres - Rôti de porc
CHAMPIGNY-LE- SEC, Salle de réunions		
JEUDI 13 OCTOBRE	8h30 - 12h	Crêpes - Huîtres Petits cadeaux

Samedi 02 juillet 2016	Voyage à Cognac ouvert à tous
-------------------------------	--------------------------------------

Prix du voyage : adultes 75€ - enfants 40€

Dimanche 21 février 2016 à Thurageau	Assemblée générale à 10h30 banquet annuel à 13h00
---	--

Prix du repas :

Non donneurs 31€, Donneurs et anciens donneurs 12€, enfants plateau repas 7€

Club Informatique de Cuhon



Le relais des octets



2
0
1
5
1
2
0
1
6

Le club informatique est **victime** de son succès, si bien que la municipalité de Cuhon vient de nous mettre à disposition une extension de la salle. Nous disposerons ainsi d'une surface 50 % supérieure. Le club a investi dans l'achat de quatre nouveaux ordinateurs performant. Une nouveauté pour les gens qui possèdent un ordinateur portable, ceux-ci peuvent l'utiliser sur place et cela leur permet de réviser l'exercice chez eux.

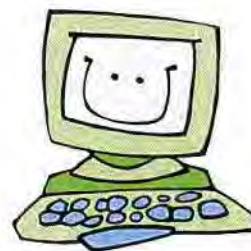


Le club ne développe pas de formations spécifiques mais répond aux besoins du moment. L'arrivée du haut débit (A D S L) a facilité l'usage d'Internet ouvrant la possibilité à de nouvelles formations. Le confort a été grandement amélioré par la mise en place d'un nouveau mode de chauffage et pour le coup de pouce pour le débit Internet. (Un grand merci à la municipalité)

2
0
1
5
1
2
0
1
6

Heures et jours d'ouverture :

Sessions adultes le mardi à partir de 20 H 30
Le vendredi ne fonctionne que sur rendez-vous pour traiter des situations particulières.



L'adresse du site de CUHON : <http://cuhon.free.fr>

Notre e-mail cuhon@free.fr

Contact pour information ou inscription :

Christophe Cayet au	05 49 50 98 60
Jean Pierre Nerbusson	05 49 51 06 15
Catherine Gautier	05 49 51 07 54



Cotisation pour l'année 33 €
(pas encore fixée pour l'année en cours)



Vous êtes confronté à des changements au sein de votre famille :

- ✓ Naissance, grossesse difficile, adoption, difficultés dans les relations parents enfants,
- ✓ Maladie, hospitalisation, accident de la vie, décès,
- ✓ Ou désireux de concilier vie familiale et professionnelle,

*Comme si
c'était vous !*



Nous sommes là pour vous aider.

Aujourd'hui, nous intervenons dans plus de

180 familles avec **40 salariées** en

Contrat à Durée Indéterminée

et une équipe de **14 bénévoles** actifs.

CHOISISSEZ LA SOUPLESSE

Communes d'intervention :

**AMBERRE, CHAMPIGNY LE SEC, CHERVES, CHOUPPES, CUHON, LE ROCHEREAU,
MAISONNEUVE, MASSOGNES, MIREBEAU, THURAGEAU, VARENNES,
VOUZAILLES.**

AVEC L'ADMR, VOUS Y GAGNEZ

Pour chaque situation, l'ADMR peut vous
proposer une solution.

*Votre maison
propre et rangée,
vous en rêvez ?*



*Être chez vous
et autonome*



Pour tous renseignements

Contact secrétariat : 05 49 59 13 06

E-mail : info.assomirebeau.fede86@admr.org



Pays Haut Poitou et Clain

Association de développement des Communautés de communes du Lencloitrais, Mirebalais, Neuvilleois et Val Vert du Clain

Mise en réseau et soutien aux acteurs économiques du territoire

> Promouvoir une ruralité active et innovante : LEADER 2014-2020



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Pays Haut Poitou et Clain et la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais ont élaboré ensemble un plan d'actions ciblées pour la période 2014-2020. Ce projet, sélectionné par la Région Poitou-Charentes, bénéficiera d'une enveloppe de **1 923 000 €** de fonds européens.

Associant acteurs publics et privés, ce programme de développement rural accompagnera les **projets des collectivités, des entreprises et des associations** s'inscrivant dans les axes suivants :

- **Axe 1** – Encourager la croissance verte et l'économie numérique (Ex : Aides aux investissements, Promouvoir l'habitat durable)
- **Axe 2** - Valoriser les ressources rurales (Ex : Aides aux investissements dans l'agroalimentaire et les métiers de bouche, exploitation des bio-ressources, Elaborer des offres de découverte du territoire)
- **Axe 3** – Développer une économie de proximité (Ex : Promouvoir les productions agricoles, Encourager les partenariats entre acteurs culturels et économiques, Susciter des collaborations entre filières agricoles, industrielle et commerces de proximité).

➤ Les premiers projets LEADER seront sélectionnés **au premier trimestre de l'année 2016**

Développement durable et Attractivité

> Lutte contre le gaspillage alimentaire sur le Pays Haut-Poitou et Clain

Le gaspillage alimentaire représente près de 20 kg/habitant/an dont 7 kilos d'aliments non consommés et encore emballés.



Face à ce constat, le Pays Haut-Poitou et Clain mène une étude/diagnostic sur le gaspillage alimentaire soutenue par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Poitou-Charentes (DRAAF) dans le cadre du **Programme National pour l'Alimentation**.

Objectifs :

- Identifier et promouvoir les expériences réalisées par les acteurs locaux (collectivités, producteurs, industrie agroalimentaire, grande distribution...)
- Organiser des actions de **sensibilisation** et de **communication**, notamment auprès des scolaires.



> Evénementiels et Promotion du territoire

En 2015, le Festival **Le Son du Vignoble** a mis à l'honneur le **patrimoine viticole** à l'occasion de dégustations de vins et de concerts dans trois domaines : **La Tour Beaumont, Domaine de Villemont et Ampelidæ**.

La **Nuit des Saveurs en Haut-Poitou** a célébré la créativité des **restaurateurs** et la **diversité des produits locaux** lors de soirées de dégustation au prieuré **St André de Mirebeau**.



>> Des temps forts emblématiques et fédérateurs dont on fêtait cette année les 4^{èmes} éditions.

5

nouveaux sentiers d'itinéraires de randonnée s'ouvrent cette année : Les circuits de **Lencloître**,



> Conseil et Accompagnement à la création d'entreprise



L'**Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre** est un service à la disposition des créateurs d'entreprise.

Il a deux missions :

- Le **conseil et l'accompagnement** à la création d'entreprise
- Les **aides financières** à la création et au développement de l'entreprise :

➤ **La Bourse Désir d'Entreprendre** : Jusqu'à 12 000 € pour la création et la reprise d'entreprise

➤ **Le Coup de Pouce TPE** :

Jusqu'à 5 000 € pour les investissements de développement, travaux d'accessibilité...

Contact : ateliercreationhpc@orange.fr

PAYS HAUT-POITOU ET CLAIN 5 RUE DE L'INDUSTRIE 86110 MIREBEAU Tel : 05.49.50.00.72

www.hautpoitouetclain.com / payshautpoitouetclain@wanadoo.fr

L'Union Enfance – Jeunesse du Mirebalais

Si vous vous demandez ce qu'il se passe à l'Union Enfance – Jeunesse du Mirebalais, en voici quelques illustrations :

✦ ALSH de Champigny-le-sec (3-6 ans)

Arbres géants, champignons, mousse, Hiboux, piverts, renard, écureuils... Sans oublier les lutins des bois !! Aux vacances d'automne, les Champignoux (enfants de l'ALSH de Champigny-le-Sec) ont pu découvrir ou redécouvrir :

- **L'univers de la forêt**, dans les locaux, ateliers de création autour des arbres mais également dans le **bois de Champ-loup (Villiers)** lors d'un **rallye photo** !! Découverte de diverses variétés d'arbres à l'**arboretum de Neuville-de-Poitou**. Nous en avons profité pour aller nous promener sur le **marché** pour voir les fruits et légumes de saison. Nous avons acheté des châtaignes afin de les déguster à l'ALSH.



- **Les animaux vivants dans les bois** : ateliers de créations des animaux de la forêt. Nous avons terminé les vacances par un **grand jeu** sur les animaux de la forêt, puis, par un goûter « **gaufres party** » !!!

Directrice : Sandrine BERGEON : 05.49.01.20.76 (pendant les heures d'ouverture de l'ALSH aux enfants) ou clm.champigny@gmail.com

✦ ALSH de Vouzailles (6-12 ans)

En 2014-2015, les "p'tits loups" de l'accueil de loisirs de Vouzailles ont fait un voyage dans le temps en visitant les époques successivement. Au programme du voyage :



découverte d'un drôle de dinosaure, réalisation et **création d'un film** muet en noir et blanc, découverte d'objets insolites grâce à leur correspondant, Wolfy le loup, le voyageur spatio-temporel, qui leur a envoyé des cartes postales de ses différents voyages dans le temps. Ce voyage les a emmené jusqu'en Normandie où ils ont fait un **camp** d'une semaine dans le parc animalier "La Dame Blanche".



En 2015-2016, les enfants vont à la conquête des **contes** !!!

Au programme:



- redécouvrir les contes qu'ils connaissent et se les approprier
- découvrir les contes d'ailleurs
- **création** d'un conte sur le baigne-chat de Vouzailles
- création et édition d'un **jeu de société** (à partir du conte)
- des activités ludiques diverses et variées

Directrice : Lucie BERTRAN : 05.16.34.69.87 ou clsh.vouzailles@gmail.com

✦ ALSH de Chouppes (3-12 ans)

Durant les vacances d'automne, un groupe d'enfants de 8 à 11 ans a participé au festival hip-hop & Co à Poitiers. Ce projet avait pour but d'initier les enfants aux arts de la rue.

Les enfants ont pu **découvrir l'art du graffiti** en créant des pochoirs à la bombe. Par ailleurs, l'art de la danse



hip-hop et particulièrement la **breakdance**, leur a été initié par un chorégraphe de renom Éric Mezino de la compagnie E-go. Chaque enfant a pu apprendre des pas de danse, des postures et a su le retransmettre en créant sa propre chorégraphie. Le **beatbox**, qui consiste à imiter des sons, principalement des percussions avec leur voix leur a énormément plu. Après avoir appris les techniques de base, ils ont ainsi créé leur propre boîte à rythmes. Le dernier



atelier était axé sur le **skate**.

Le festival s'est terminé par un grand freestyle et un goûter partagé.

Le point fort de l'année 2015, reste la mise en place **d'ateliers parents/enfants** le jeudi soir de chaque semaine des vacances scolaires, où l'équipe pédagogique propose une animation, qu'elle soit créative, culinaire, ou ludique, permettant à chaque famille de pouvoir **partager un moment convivial** avec son enfant.



Directrice : Amandine BARBIER : 05.49.50.50.40 ou 06.19.94.25.03 ou centre.loisirs.mirebalais@gmail.com.

✦ Lieu d'Accueil Enfants – Parents Itinérant (LAEPI) :

Vous êtes parents d'un enfant d'âge non scolaire et vous souhaitez **rencontrer, échanger et partager** avec d'autres parents dans un cadre convivial ; des temps d'accueil ont lieu le vendredi matin de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) sur toutes les communes du Mirebalais.



En 2014-2015, vous avez été nombreux à participer à ces temps d'accueil qui se sont terminés par un pique-nique chaleureux !!!

En 2015-2016, quelques projets :

- des soirées à thèmes,
- une sortie à la ferme,
- un pique-nique

Votre accueillante : Valérie GARGOT,
0617128710 ou laepi.mirebalais@gmail.com

✦ Relais Assistants Maternels Itinérant (RAMI) :

Durant l'année 2015, nous avons prolongé notre collaboration avec Guillaume Vichery (**intervenant musical**). Le fruit de ce travail s'est avéré très enrichissant et nous avons enregistré un CD incluant les chansons et comptines répétées lors des ateliers d'éveil musical. Les assistantes maternelles et leurs parents employeurs ont pu bénéficier d'un exemplaire du CD. Chacun pourra ainsi faire, de temps en temps, un retour aux enfants sur les différentes mélodies et paroles entendues lors des ateliers.



Nous avons aussi **édité notre premier « bulletin des choupinous »**. Ce magazine a pour vocation de donner de la visibilité au travail des assistantes maternelles qui, malgré tout, rompent leur isolement lorsqu'elles viennent sur les ateliers d'éveil ou aux réunions organisées par le relais. C'est aussi l'occasion de rappeler le caractère professionnalisant d'une telle démarche à travers les contenus développés dans les rubriques.



Enfin, un groupe d'assistantes maternelles a **créé un parcours sensoriel** pour éveiller les enfants au monde qui les entoure par la stimulation de tous les sens. Des petits coins ont été organisés afin que chacun puisse explorer à sa guise et à son rythme. C'est ainsi qu'après de multiples coutures, collages et autres tâches de bricolage le parcours sensoriel a pu voir le jour et être expérimenté et exploré lors des temps collectifs.

Responsable : Fabien TROUVE, 06.20.78.80.74 ou rami.mirebalais@gmail.com

**L'ensemble des membres du Conseil d'Administration et de l'équipe salariée
de l'Union Enfance - Jeunesse du Mirebalais vous souhaite
une très belle année 2016 !!**



La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI)

à votre écoute et à votre service!

La MLI accueille **tous les jeunes sortis du système scolaire** et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle. L'an passé, ce sont près de 4000 jeunes qui ont poussé ses portes (dont près de 1700 pour la 1^{ère} fois) afin de se faire accompagner dans leurs démarches au quotidien.

Les demandes sont variées : faire le point sur son **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les **aides utiles au quotidien**...

La MLI porte également une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et formation de **toute personne demandeuse** des communautés de communes du Mirebalais et du Neuvilleois.

La MLI propose aussi une **offre de services en direction des entreprises** de façon à :

- Promouvoir leurs activités,
- Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

Pour obtenir des **informations régulières sur notre actualité** :

Connectez-vous sur le site de la MLI www.mli-poitiers.asso.fr

et  **Rejoignez-nous sur Facebook**

Pour **prendre rendez-vous**, un numéro à composer = **05 49 30 08 50**

Un accueil de proximité (sur rendez-vous):

A **Mirebeau** (au sein du Pôle Economie Emploi)
tous les jours sauf le jeudi (fermeture le mardi après-midi),

[Tapez une citation prise dans le document ou la synthèse d'un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n'importe où dans le

Le Comité de jumelage du Mirebalais

Le Comité de jumelage du Mirebalais, partenaire de la communauté de communes et des 12 communes qui la composent est une association régie par la loi de 1901. Il est impliqué dans diverses actions de coopération et d'amitié depuis une trentaine d'années avec les villes de Regen en Allemagne (Bavière), de Membrilla en Espagne (Castilla-La Mancha) et de Bassemym au Burkina-Faso et mène diverses actions dont le parrainage d'enfants défavorisés de Bassemym afin d'aider à leur scolarité.

Le nouveau bureau mis en place depuis le dernier renouvellement de février dernier, a non seulement à cœur de travailler au quotidien pour mener à bien l'ensemble des projets du jumelage, les échanges entre nos populations, la possibilité donnée à nos collégiens de découvrir un pays étranger, de développer des connaissances nouvelles et de se perfectionner dans la langue, mais aussi de donner l'ouverture et le dynamisme nécessaires pour s'adapter à la modernité et répondre aux attentes de notre population.

Nous pensons aux échanges associatifs avec nos amis Allemands, Espagnols ou Africains dans le domaine du sport, de la culture, de la musique... Nous pensons aussi à nos écoliers qui peuvent profiter de ces échanges et de ces contacts privilégiés, par exemple à travers les nouvelles technologies de la communication.

L'un des objectifs prioritaire est de relancer activement le parrainage des enfants de Bassemym pour faciliter leur accès à la scolarité.

Vous trouverez ci-contre, un feuillet d'information sur le parrainage ainsi qu'un bulletin de participation. Chacun peut prendre contact avec nous par l'intermédiaire de sa commune. Nous avons la volonté de nous placer dans les meilleures conditions de continuité au service des enfants qui seraient sans cette opération, privés d'école.

Chacun comprendra qu'à l'heure d'une immigration qui inquiète les Etats européens, la prise en compte de processus d'aide au développement au plus près du terrain, participe obligatoirement des bonnes solutions. Il s'agit d'un parrainage anonyme qui n'oblige personne à suivre un enfant en particulier. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien.

A l'heure où nous nous exprimons et alors que l'insécurité, la déstabilisation de certains territoires en proie à la guerre, au terrorisme ou à la dictature sont aujourd'hui une réalité de notre monde, nous devons mesurer toute l'importance et la signification de ces liens de coopération, et d'amitié, favorables au rapprochement des populations et à une meilleure connaissance de l'autre dans un but d'entente et de paix.



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération «tranquillité seniors» : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide
« Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! »
sur le site www.interieur.gouv.fr



EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes !**



© MI-SG/DICOM/2015 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balsamo - DICOM / Jean-François Guiot - Fotolia.com - SDG 14-33527 - Tirage : 800 000 ex.

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.



Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne**. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relayer par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.pretecturedepoleinterieur.gouv.fr > Rubrique Vous aider
- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



Calendrier de collecte des déchets ménagers 2016

Communauté de Communes
du Mirebalaïs

Champigny le Sec,
Cherveux, Maisonneuve,
Mirebeau*, Varennes*,
Vallée de la Vaine, Pitachon, Maison Bouchet

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Vos jours de collecte*

Collecte des ordures ménagères
Je dépose dans les bacs collectifs les déchets non recyclables

Collecte sélective
Je mets dans mon sac jaune les déchets recyclables : bouteilles et flacons en plastiques, boîtes métalliques, briques, cartonnages, tous les papiers

* En fonction des jours fériés, vos jours de collecte peuvent être modifiés. Reportez-vous au calendrier

Attention :
Ne pas mettre d'ordures ménagères dans la collecte sélective

Retrouvez vos jours de collecte sur ce mirebalaïs.fr
Numéro info déchets : 05 49 50 41 83
S. rue de l'Industrie - 86110 MIREBEAU



Communauté de Communes du Mirebalais

NOUVEAUTÉS à la déchèterie de Mirebeau :

La filière bois depuis le 06/01/2015

Quels déchets bois peut-on déposer dans cette benne ?

- Encadrements de porte, de fenêtre sans vitrage
- Tous les morceaux de bois
- Les emballages bois : palettes, cages, caisses
- Les déchets de coupe : lambris, plinthes
- Bois de démolition
- Souches

Le bois est broyé en plaquettes valorisables en filière matière (cimenterie, panneaux) ou en énergie (chaudière biomasse)

La filière mobilier depuis le 01/10/2015

Une nouvelle benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique a été installée.

Cette benne accueille tous les éléments d'ameublement : chaises, literies, tables, mobilier de jardin ...

Les déchets ainsi récupérés dans cette benne sont valorisés dans les différentes filières de recyclage.

www.eco-mobilier.fr



RECYCLER SES PILES. C'EST FACILE ET C'EST UTILE !

Comment faire :

- Pensez à les sortir de vos vieux appareils.
- Ne les jetez pas dans les ordures ménagères.
- Rapportez les dans les deux déchèteries, à Mirebeau et à Vouzailles, dans les bureaux de la Communauté de Communes du Mirebalais ou dans votre mairie.

Toutes les piles et petites batteries se recyclent.

Le verre est recyclable à 100% et à l'infini. Pensez à le déposer dans les colonnes de tri prévues à cet effet !

Collecte des Déchets d'Activités de soins à Risque Infectieux (DASRI) pour les particuliers en auto traitement :

Vous avez besoin d'éliminer vos aiguilles et seringues. Désormais, une solution existe ! Le service est gratuit.

Vous pouvez les déposer dans les trois pharmacies du territoire :

Pharmacie Penot Muriel (CHAMPIGNY LE SEC)
Pharmacie Chevalier Emaure (MIREBEAU)
Pharmacie Marit (MIREBEAU)



Jours et Horaires d'ouverture des déchèteries :

DÉCHÈTERIE DE MIREBEAU
Du Lundi au Samedi
De 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

DÉCHÈTERIE DE VOUZAILLES
Du 1er Mars au 30 Octobre
Fermé le Lundi et Mardi
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00
Jeudi et Vendredi de 14h30 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00
Du 1er Novembre au 28 Février
Attention, les horaires des après-midi changent, l'ouverture est avancée à 14h, jusqu'à 17h30.

Réduisez vos déchets !

Le compostage est un moyen efficace pour réduire le poids des déchets à la source. La Communauté de Communes du Mirebalais relance au printemps 2016 une nouvelle opération de compostage domestique.

Vous pourrez acheter des composteurs au prix de 15€ dès avril 2016.



> Des contenants à votre disposition

Vous avez à votre disposition des conteneurs répartis sur la commune, des sacs de tri, des colonnes à verre et deux déchèteries

2 déchèteries situées à Mirebeau et à Vouzailles



MIREBEAU
Lundi au samedi
de 8 h 15 à 12 h 00
et de 13 h 30 - 18 h 00

VOUZAILLES
Mercredi et Samedi
9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi et Vendredi
de 14 h 30 à 18 h 00

Conteneur



Pour déposer vos ordures ménagères mises en sac

Sacs de tri sélectif



Mettre à l'intérieur les déchets indiqués sur le sac par des dessins. Les déposer au pied du container le jour du ramassage du tri sélectif.

Colonne à verre



Vous en trouverez plusieurs sur les communes et dans les deux déchèteries.

> Sac de tri sélectif : le sac jaune



A mettre dans votre sac d'ordures ménagères



POURQUOI ADOPTER LE GESTE RECYCLAGE ?



"Aujourd'hui, vous triez naturellement les déchets ménagers, les piles... Adoptez tout aussi simplement le geste recyclage pour les lampes usagées."

EN RECYCLANT VOS LAMPES USAGÉES, VOUS FAITES UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...



Le mercure représente 0,005 % du poids des lampes. Sa récupération contribue à la réduction du risque de pollution.



Des ressources naturelles préservées : plus de 90 % du poids des lampes sont recyclés en vue de la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, laine de verre, canettes...).



La fabrication du verre à partir de matériau recyclé consomme moins d'énergie que sa fabrication à partir de sable.



Les particuliers, comme les professionnels, doivent faire recycler leurs lampes usagées.

... ET VOUS RESPECTEZ LA LOI !

QUE FAIRE DE VOS LAMPES USAGÉES ?

1

1ÈRE SOLUTION RAPPORTEZ-LES EN MAGASIN



Votre revendeur a l'obligation de reprendre votre lampe usagée quand vous en rachetez une : c'est le "1 pour 1". Des meubles de collecte sont en libre service dans certains magasins.

2

2ÈME SOLUTION DÉPOSEZ-LES EN DÉCHÈTERIE



De nombreuses collectivités locales mettent en place la collecte des lampes dans leurs déchèteries : Déposez vos lampes en même temps que d'autres déchets.

3

3ÈME SOLUTION CONFIEZ-LES À VOTRE ÉLECTRICIEN *



Demandez-lui de prendre en charge vos lampes usagées lors de sa venue.

* Dans la limite du "1 pour 1".

Pour savoir où déposer
vos lampes : www.malampe.org



Un système de géolocalisation vous est proposé pour connaître les points de collecte les plus proches (magasins, déchèteries participantes).

LES CONSIGNES DE TRI



Triez séparément les tubes "néons" et les lampes



Sans
emballage

→ Évitez de les casser

Pour en savoir plus sur la collecte et le recyclage des lampes, rendez-vous sur :

www.malampe.org

N°Azur 0810 001 777

PR.A.S.P.E.L. 1005A